

Terrains de jeux

de

Sainte-Anne-de-Sorel



INSCRIPTIONS 2019

Date : Les 13 et 14 mai 2019

De : 9 h à 12 h, 13 h à 16 h 30
et 17 h à 19 h

Lieu : Au bureau municipal, 1685, chemin du Chenal-du-Moine

Début des terrains de jeux :	Le lundi 25 juin 2019
Fin des terrains de jeux :	Le vendredi 9 août 2019

Durée : 7 semaines

Catégorie	Option 1 Terrains de jeux seulement	Option 2 Terrain de jeux avec service de garde	Option 3 Service de garde à l'heure
5*-12 ans	Lundi au vendredi 9 h à 15 h 30	Lundi au vendredi 7 h 30 à 18 h	Lundi au vendredi 7 h 30 à 9 h 12 h à 13 h 15 h 30 à 18 h
TARIF	1 ^{er} enfant : 180 \$ 2 ^e enfant : 150 \$ 3 ^e enfant : gratuit	1 ^{er} enfant : 300 \$ 2 ^e enfant : 250 \$ 3 ^e enfant : gratuit	5 \$ de l'heure Payable le jour même au responsable des Terr. Jeux

***IMPORTANT** : Pour s'inscrire tous les enfants doivent avoir complété leur maternelle.

Les terrains de jeux s'adressent uniquement aux résidents et/ou aux élèves de l'école Sainte-Anne-les-Îles.

Pour être valide les frais d'inscription doivent être acquittés en entier au plus tard le 15 mai 2019.

***** Apportez la carte d'assurance-maladie de votre enfant lors de l'inscription***.**